

AUTOMOBILE CLUB DE NICE ET CÔTE D'AZUR



DIMANCHE  
9 MAI 2021

# 5<sup>e</sup> COL DE L'ORME

*Revival*



DÉMONSTRATION  
EN CÔTE HISTORIQUE

INFORMATION ET INSCRIPTIONS SUR

[AUTOMOBILECLUBDENICE.COM](http://AUTOMOBILECLUBDENICE.COM)



EN PARTENARIAT AVEC LA  
MUNICIPALITÉ DE LUCÉRAM



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES  
VÉHICULES D'ÉPOQUE

# COL DE L'ORME - 9 MAI 2021

## BULLETIN D'ENGAGEMENT DOUBLURE COMPETITION



### Engagement Doublure Compétition (Véhicule sans Contrôle Technique)

<b>PILOTE</b>	NOM:	
	PRENOM:	
	NATIONALITE:	
	N° PERMIS :	DELIVRE LE:
	ADRESSE:	
	CODE POSTAL:	VILLE:
	TEL:	E-MAIL:

<b>PASSAGER</b>	NOM:	
	PRENOM:	
	ADRESSE:	
	CODE POSTAL:	VILLE:
	TEL:	E-MAIL:

<b>VEHICULE</b>	MARQUE:	
	MODELE:	
	IMMATRICULATION:	ANNEE:
	CYLINDREE EXACTE:	TYPE:

- Prix Public** (<09/04/2021) : 110 Euros     **Prix Membre ACN** : 100 Euros  
 **Prix Public** : 120 Euros    **Cochez le prix applicable à votre inscription**

5 jours avant (lundi-vendredi) – 30 % de retenue sur les frais d'inscriptions

La veille (samedi) – 50 % de retenue sur les frais d'inscriptions

Le jour J (dimanche) – 100 % de retenue sur les frais d'inscriptions

- Je soussigné, demande à participer à la Doublure Compétition de la Montée Historique du col de l'Orme  
 J'ai pris connaissance du règlement spécifique de la Doublure de Compétition  
 Je joins le montant de mon engagement (chèque à libeller à l'ordre de : AUTOMOBILE CLUB DE NICE ET CÔTE D'AZUR) à mon bulletin d'engagement et je retourne l'ensemble de mon dossier au club  
 Le pilote    Signature

► La Montée Historique du col de l'Orme se déroulera le 9 Mai 2021. Elle est organisée par l'Automobile Club de Nice, sous l'égide de la Fédération Française de Véhicules d'Epoque

► **Epreuve de démonstration non chronométrée**, sans classement, elle s'effectue sur route fermée et est réservée:  
Aux Véhicules de compétition de plus de 30 ans, non immatriculés, en doublure de la Montée Historique. Les véhicules devront être conforme en tout point avec le RTS (article 4.21 à 4.2.5 (FFSA). L'équipement vestimentaire prévu à l'article 4.3 est Obligatoire.

Aucune dérogation ne sera acceptée.

► **Séances d'essais**

- le matin de 09h00 à 12h00, suivant les possibilités

► **Séances de démonstration**

- l'après-midi, de 14h00 à 17h30

► **Les participants doivent se présenter à partir de 08h00 à Lucéram** (Alpes-Maritimes), pour les formalités.

► **Pièce à produire pour la validation de l'inscription**

- permis de conduire valide du pilote / des pilotes
- certificat medical de moins de 6 mois (ou une license pilote FFSA 2020)
- carte grise du véhicule
- PTH
- autorisation de prêt si le propriétaire n'est pas à bord
- attestation d'assurance du véhicule en cours de validité
- photo du véhicule

Tout dossier incomplet sera refusé par l'organisation.

► **Le Parcours**

RD 21, entre le village de Lucéram et le lieu dit de la Cabanette. (5km)